



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Université Batna 2  
Faculté de médecine

Département de Pharmacie

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

جامعة باتنة 2  
كلية الطب

قسم الصيدلة

**REUNION DU COMITÉ PÉDAGOGIQUE DE LA 6<sup>EME</sup> ANNEE PHARMACIE DU  
05 Septembre 2021**

**Procès Verbal**

L'an deux mille-vingt-un et le cinq du mois de Septembre, s'est tenu à partir de 09H30 une séance de travail du Comité pédagogique ordinaire de la 6<sup>ème</sup> année pharmacie au niveau du département de Pharmacie – Faculté de Médecine Batna.

□ **Etaient présents :**

- Pr OUAHAB Ammar / MCA en Génie Pharmaceutique / Chef de Département de Pharmacie – Faculté de Médecine Batna ;
- Dr ACHACHI Nawel / MAHU en Pharmacologie / Président ;
- Dr BOUDJEMAA Soumaya / MAHU en Toxicologie / Membre ;
- Dr MEZLOUD Inès / MAHU en Biochimie / Membre ;
- Dr LAALAYMIA Youcef / MAHU en Chimie Minérale / Membre ;
- Dr KHANFRI Yacine / MCB en Immunologie / Membre ;
- Mme BOUDERDADEN Souad / Administrateur chargée de la 6<sup>ème</sup> année / Invité

□ **Ordres du jour :**

1. Modalités de déroulement et d'évaluation de mémoires de fin d'études en vue d'avoir le diplôme de docteur en pharmacie pour l'année universitaire 2020-2021.
2. Discussion du déroulement de stages de l'internat au cours de la troisième rotation, et le droit du congé annuel.
3. Fixation de date début des stages d'internat pour l'année universitaire 2021-2022, ainsi que la date de répartition.
4. Proposition de thèmes de mémoires pour l'année universitaire 2021-2022.
5. Divers : discussion des situations particulières de certains internes en pharmacie.

**Point N° 01 :**

- Lors du CP précédent effectué le 16 Mai 2021, les membres de CP ont fixé deux sessions de soutenances des mémoires de fin d'études en vue d'avoir le diplôme de docteur en pharmacie pour l'année universitaire 2020-2021, la première était programmée du **14 Juin** au **25 Juin 2021** au niveau de la faculté de médecine de Batna, et la deuxième est programmé du **16 Septembre** au **23 Septembre 2021**.
- Cependant, en raison de la situation particulière de la pandémie du COVID 19, les soutenances doivent être fermées à huit clos.

Dr. ACHACHI. N  
Membre Coordinateur en  
Pharmacologie

- Les membres de Jury sont choisis par l'encadrant, qui seront un Président, un Examineur, et facultativement un Invité.
- L'évaluation du mémoire doit respecter la **nouvelle grille d'évaluation** qui sera diffuser ultérieurement au encadrants. Et seule la mention doit être déclarer aux soutenant.
- Après les soutenances les mémoires vont être évaluer et valider par les membres de CP de la 6<sup>ème</sup> année ultérieurement.

**N.B :** la nouvelle grille est applicable même pour les mémoires ayant été soutenu lors de la première session. Cela nécessite juste de **refaire le PV de soutenance par l'encadrant.**

**Point N° 02 :**

Les stages de l'internat de la troisième rotation ont été déroulé dans des conditions normales. A l'exception de certaines absences de longue durée de certains internes qui doivent être justifier auprès de l'administration et les maitres de stages concernés. Sinon, le stage ne sera pas validé et l'interne devrai le refaire.

**N.B :** Tout interne en pharmacie a le droit de bénéficier d'un **congé annuel de 15** jours lors de la quatrième rotation, s'il n'a pas encore l'eu précédemment. Cette note va être diffuser aux maitres de stages.

**Point N° 03 :**

Concernant les stages d'internat pour l'année universitaire 2021-2022, la date de début est fixée pour le 01 Novembre 2021. Et la répartition des postes sera effectuée en deux jours (le 25 et 26 Octobre 2021). La répartition des postes disponibles selon les services sera communiquée et diffusée ultérieurement.

**Point N° 04 :**

Les enseignants affectés au département de pharmacie sont sollicités pour proposer des thèmes de mémoires pour l'année universitaire 2021-2022 avant le 1<sup>er</sup> Novembre 2021. Chaque encadrant est tenu à proposer au minimum deux thèmes pour la répartition et il a le droit de faire un engagement pour un seul thème. Cela pour pouvoir prendre en charge le nombre important d'étudiants (251). Cette note doit être diffuser à l'ensemble des enseignants dans les meilleurs délais.

**Point N° 05 :**

La demande des étudiantes **GHOOGAL Fatma Zohra** et **Yahia Cherif Fatima** de soutenir par visio-conférence, pour des raisons de santé, est accordée, sous réserve de déposer des justificatifs (certificat médical ou compte rendu médical, et certificat de résidence).

Le dernier CP ordinaire de l'année universitaire 2021-2022 est prévue pour la semaine du 17 Octobre 2021.

Enfin, la séance est levée à 11H30

Le Chef de département  
année

Pr. OUAHAB Ammar



P/Comité pédagogique de la 6<sup>ème</sup>

Dr. ACHACHI Nawel

Dr. ACHACHI N  
Maître Assistant en  
Pharmacologie